



Liste officielle des candidats aux élections municipales et scolaires de 2022 de Brampton

BRAMPTON, ON (23 août 2022) – La période de mises en candidature pour les élections municipales et scolaires de 2022 à Brampton a pris fin la semaine dernière, le vendredi 19 août.

Vous pouvez consulter la liste officielle des candidats, certifiée par le greffier de la Ville, sur le [site Web de la Ville](#) au www.brampton.ca/bramptonvotes.

Élections par acclamation

La *Loi de 1996 sur les élections municipales* stipule que si, à 16 h le lundi suivant le jour des mises en candidatures, le nombre de candidats admis est égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir, le greffier doit immédiatement déclarer ce candidat ou tous les candidats élus par acclamation. Une seule mise en candidature a été reçue pour le poste de commissaire du Conseil scolaire Viamonde. Le candidat Yvon Rochefort est donc élu par acclamation.

Points saillants

- Les élections municipales et scolaires de 2022 auront lieu le lundi 24 octobre. Le vote se déroulera de 10 h à 20 h.
- L'information sur l'emplacement des bureaux de scrutin figurera sur le site Web de la Ville en septembre.
- Si vous ne pouvez pas voter le 24 octobre, envisagez de voter par anticipation les 7, 8, 9, 14 ou 15 octobre. L'information sur le vote par anticipation figurera sur le site Web de la Ville en septembre. Le vote par anticipation est également une bonne option pour les membres de la communauté qui pourraient être occupés à célébrer Diwali et Bandi Chhor Divas, qui tombent le même jour que le jour du vote cette année.
- Vote par procuration : Si vous êtes un électeur admissible de Brampton et si vous ne pouvez pas voter le jour des élections ou les jours de vote par anticipation, vous pouvez nommer un autre électeur admissible de Brampton afin qu'il/elle puisse voter en votre nom. Toute personne dont le nom apparaît sur la liste électorale ou a été ajouté à la liste électorale peut voter par procuration. De plus amples renseignements sur le vote par procuration figureront sous peu sur le site Web de la Ville.
- Service de vote à domicile : Les électeurs admissibles qui sont confinés chez eux pour cause de maladie, de blessure ou d'incapacité peuvent demander à voter en utilisant le service de vote à domicile les 11, 12 et 13 octobre. Un nombre limité de rendez-vous sera offert à ceux qui remplissent les conditions d'admissibilité. De plus amples renseignements sur le service et la procédure à suivre pour prendre rendez-vous figureront sous peu sur le site Web de la Ville.
- Apportez une pièce d'identité : Les électeurs doivent apporter une pièce d'identité indiquant leur nom et une adresse admissible de Brampton au bureau de scrutin. Reportez-vous à la [liste des pièces d'identité acceptables](#) avant de venir voter.
- Posez votre candidature dès maintenant pour devenir un agent électoral municipal et participer aux tâches administratives et au service à la clientèle le jour du scrutin. Plus de 2 000 postes



sont disponibles. La préférence ira aux résidents de Brampton âgés de 18 ans et plus. Il s'agit d'une excellente occasion d'acquérir de nouvelles compétences, de rencontrer le personnel de la Ville et de vous impliquer dans votre milieu.

- Publicité de tiers : Les annonceurs tiers potentiels peuvent déposer une inscription pour faire de la publicité à Brampton jusqu'au 21 octobre. Vous pouvez vous informer [ici](#) sur la publicité de tiers, les conditions d'admissibilité et la procédure d'inscription.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des élections municipales et scolaires de 2022 de Brampton, visitez www.brampton.ca/bramptonvotes.

-30-

CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville
de Brampton
multiculturalmedia@brampton.ca